



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

17 avril 2024

ROUTES : APRÈS LE MINAGE, DÉBUT DE LA RECONSTRUCTION DU PONT SUR LA VIÈRE A GLANDAGE

Après le minage du pont sur la Vière, jeudi 11 avril, le chantier entre dans sa dernière phase : la reconstruction de l'ouvrage.

Environ 35 kilos d'explosif et un périmètre de sécurité de 300 m ont été nécessaires pour assurer le minage du pont sur la Vière. Une opération de démolition inédite, réalisée avec succès par l'entreprise NGE pour le compte du Département, jeudi 11 avril.

Assurer la sécurité des usagers

Le Département de la Drôme a engagé depuis 2022 des travaux de reconstruction de ce pont sur la Vière, situé sur la RD 539 à Glandage. Construit au début du 20^e siècle pour permettre d'accéder plus facilement au village de Glandage et au col de Grimone, le pont a subi les mouvements géologiques des falaises qui l'entourent. Suite à l'accélération des dégradations, un dispositif de suivi des mouvements en temps réel a été mis en place en 2016. Une évolution des désordres, obligeant le Département à limiter la circulation à 19 tonnes en 2021, a contraint la collectivité à engager la reconstruction de l'ouvrage pour assurer la sécurité des usagers de la route. Après la sécurisation des falaises et la consolidation des futurs appuis du pont en 2022 et 2023, une 3^e et dernière phase consistant à démolir et reconstruire l'ouvrage est en cours depuis début mars et jusqu'à fin novembre 2024.

Déconstruction par minage

Le pont étant situé dans le site inscrit des gorges des Gâts, après échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France, une solution mixte avec deux poutres métalliques en acier auto-patinable et un tablier en béton armé, permettant une insertion qualitative dans le paysage a été retenue. En plus d'assurer la sécurité des usagers, la reconstruction du pont permet l'élargissement de l'ouvrage de 5 à 6 m au lieu de 4,3 m et une amélioration du tracé aval. Parmi les solutions étudiées pour la déconstruction (par engins mécaniques, avec la pose d'un cintre métallique ou par minage), en accord avec les services de l'État, le Département a validé le principe d'un minage. Ce scénario plus sécuritaire permettait également de réduire les délais. Afin de préserver l'environnement tous les matériaux polluants (enrobé...) ont été retirés du pont avant le minage. Seules les pierres et les parties maçonnées sont tombées d'environ 27 mètres de haut dans le ruisseau. Des débris qui seront répartis pour que le cours d'eau retrouve son lit naturel.

4,2M€ de travaux

Avec cette opération de déconstruction le chantier entre dans sa dernière phase. Suite à l'explosion, des purges vont avoir lieu dans les prochains jours, avant les dernières opérations de confortement de falaise et la mise en place des nouvelles fondations (réalisation de micropieux pour la création des nouvelles cuées). Une fois ces appuis réalisés, les poutres, les prédalles et enfin le tablier du nouveau pont seront installés. Ces travaux d'un montant de **4,2 M€** sont entièrement financés par le Département. Pendant la réalisation des travaux, un itinéraire de déviation pour les véhicules en transit a été mis en place par le col de Cabre. Au regard de l'impact important des travaux sur la circulation en période touristique, la distribution de flyers expliquant le phasage et les périodes de fermeture à tous les habitants de Glandage, des communes avoisinantes et des offices de tourisme a été réalisée en 2022 puis en mars 2024.